

M. DRYSDALE: Même si je désire, autant que possible, épargner le temps du Comité, je me demande s'il serait possible d'obtenir, au cours d'une autre séance, une indication des choses que vous avez omises parce que vous les jugiez sans intérêt pour nous.

M. BELL (*Carleton*): Non. Nous avons déjà assez de travail.

M. DRYSDALE: J'ai l'air de m'attirer les foudres du groupe. Mais, à titre de membres du Parlement, nous sommes ici pour examiner les comptes publics. L'Auditeur général exerce un certain pouvoir discrétionnaire et j'aimerais savoir quels sujets il juge inutile que nous examinions. Si nous savions de quoi il s'agit, nous serions peut-être intéressés. Je veux simplement des exemples.

M. BELL (*Carleton*): Nous pourrions nous charger du travail de l'Auditeur général!

M. SMITH (*Simcoe-Nord*): Les sujets qu'il n'a pas traités dans son rapport sont évidemment considérés par lui comme étant sans importance.

M. MORTON: Je ne veux pas me montrer pointilleux ni chercher à restreindre la discussion, mais il me semble qu'il serait plus sage pour le Comité de se limiter aux sujets exposés dans le rapport et de laisser de côté les généralités. Les autres sujets pourraient nous être signalés au moment approprié, lorsque nous pourrions leur consacrer tout le temps voulu. Ce matin, nous sautons d'un sujet à l'autre sans arriver à aucune conclusion. Cela n'aide guère les membres du Comité.

Le PRÉSIDENT: La plupart des points que nous avons discutés sont résumés dans le paragraphe 9. Ils sont ensuite traités dans les paragraphes 10, 11, 12, 13, 14 et 15. C'est pourquoi nous avons l'air de nous écarter du sujet mais, en réalité, ce n'est pas le cas.

M. MORTON: Il me semble que, de temps en temps, nous nous sommes écartés complètement du sujet traité.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, avez-vous d'autres questions à poser sur les paragraphes 9 et 10?

M. McMILLAN: Voilà peut-être une digression, monsieur le président, mais est-ce que nous retirons quelque chose du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale?

M. SELLAR: Non.

M. McMILLAN: Si je comprends bien, on peut exiger que nous fournissions le montant complet de notre cotisation, mais en général nous n'en versons qu'environ 20 p. 100.

M. SELLAR: Oui. Une partie en or et l'autre en devises américaines.

M. McMILLAN: Est-ce que cela coûte cher au Canada? Est-ce l'intérêt de l'argent reçu ou quoi?

M. SELLAR: C'est une question de "si". Si la somme n'était pas immobilisée là, elle serait affectée à d'autre chose ou placée ailleurs. Ce Fonds a pour nous une valeur internationale.

M. McMILLAN: La somme est placée mais elle ne rapporte rien.

M. SELLAR: Non, elle ne rapporte rien.

M. LAMBERT: Les frais ne sont-ils pas les mêmes que si le Canada empruntait cette somme sur le marché. Telles sont les exigences. Cela peut se présenter durant une année comme celle-ci, lorsque vous devez emprunter.

M. SELLAR: Oui, vous avez raison.